



# RECOMMANDATIONS ARTEC

## COVID-19

Mars 2020

### Recommandations complémentaires pour les interventions sur la voie publique

A la suite des mesures communiquées et des annonces du Premier Ministre samedi 14 mars, des recommandations complémentaires liées à la situation exceptionnelle, pour les collaborateurs devant intervenir sur les sites, doivent être appliquées :

#### A - Consignes d'hygiène et gestes « barrières » :

- o **Évitez les contacts** (poignée de mains, accolade, embrassade) ;
- o Respectez une **distance minimale d'un mètre** entre chaque personne ;
- o **Utilisez l'avant-bras en cas de toux** ;
- o **Le lavage des mains plusieurs fois par jour est fondamental** dans le cadre des mesures barrières à freiner la diffusion des virus ;  
Pour cela, déplacez-vous avec une bouteille ou un jerrican d'eau, du savon liquide et du papier jetable pour vous essuyer les mains ainsi qu'un sac pour évacuer les déchets ou du gel hydro alcoolique
- o Pour vous moucher, **utilisez un mouchoir à usage unique**, jetez-le dans une poubelle et **lavez-vous les mains**.
- o Mettre un masque, le changer quotidiennement

**Si le collaborateur se sent févreux, tousse, a des difficultés à respirer, il doit contacter rapidement son médecin traitant et le 15 en cas de gravité ou d'urgence, informer sa hiérarchie et ne pas intervenir.**

#### B - Le déplacement :

**Une personne par voiture pour vos déplacements**

Assurez-vous d'avoir :

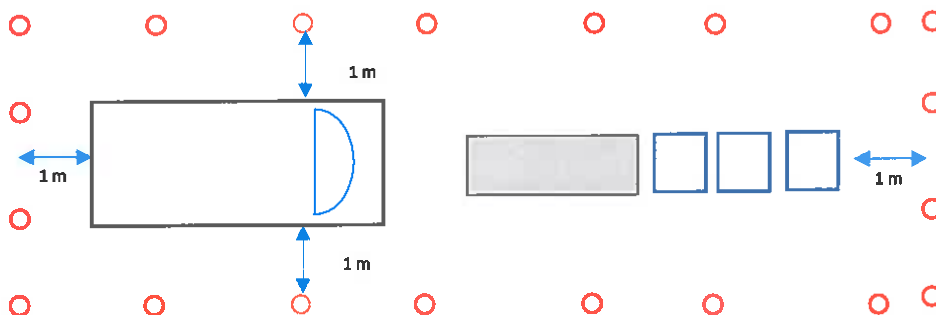
- o **Le justificatif de déplacement professionnel** pour la durée du confinement.
- o Se rapprocher de la direction pour mettre en place un barrière polyane dans les véhicules où il y a deux agents.

## C - Intervention :

### 1 Pour toutes les interventions

Respecter la distanciation sociale et laver-vous très régulièrement les mains

**Mettre en place une zone de distance d'au moins 1 m autour de l'intervention** en balisant à l'aide de cônes et si possible de rubalise afin de maintenir une distance d'au moins 1 mètre avec des tierces personnes



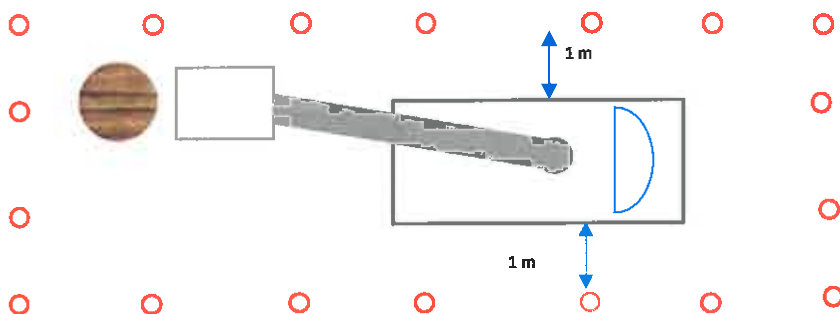
Tout appareillage collectif (appareil de mesure, outillage non individuel...) doit être désinfecté avant d'être pris par un nouvel utilisateur

### 2 Intervention aérienne :

Respecter toujours une distance d'au moins un mètre entre les techniciens

Le technicien au sol contrôle et guide le technicien dans le panier en contrôlant l'environnement proche du panier

Assure la sécurité du périmètre en demandant aux éventuelles tiers de respecter une distance maximum de sécurité (mini 1 m )



Se laver les mains avant et après utilisation du panier nacelle.

À la fin de l'intervention se laver les mains avant de remonter dans le véhicule.

### 3 Intervention en souterrain

#### Mettre le masque, le changer quotidiennement

Ouvrir toutes les plaques de chambre pour avoir le maximum d'aisance et de distance entre les techniciens



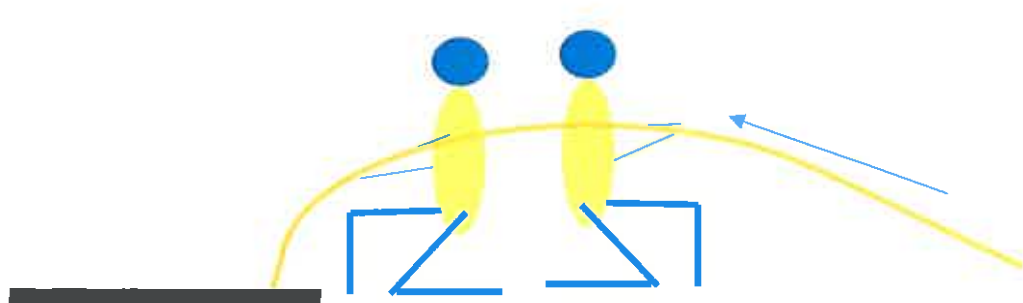
#### 3.1 Pour les travaux d'aiguillage

Garder une distance d'1 mètre minimum entre les techniciens  
Mettre le masque, le changer quotidiennement



En cas de blocage de l'aiguille nécessitant de se rapprocher

A défaut, se mettre à genou « dos à dos » dans la position du « chevalier servant » pour avoir plus de force pour passer l'aiguille, le technicien face à la chambre dirigeant la manœuvre.



**Ne pas forcer à outrance**

### 3.2. Mise en œuvre des cannes de tirage

- Se nettoyer les mains soigneusement au savon
- Mettre des gants
- Un technicien se positionne dans la chambre de tirage, l'autre à 1 mètre de distance minimum, assemble les cannes, et aide le technicien à la manœuvre en maintenant une distance d'un mètre
- Mettre le masque, le changer quotidiennement



### 3.3 Conduite unitaire occupée

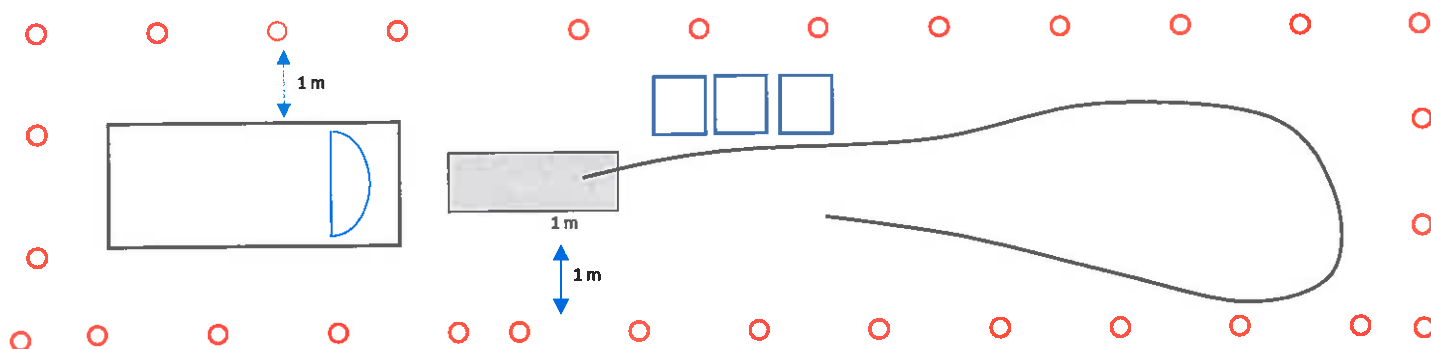
- Privilégier au maximum la méthode du « dos à dos » ou des cannes de tirage.
- Si techniquement impossible de passer en manuel.
- Utiliser le passage de la ficelle de tirage à l'aide du compresseur et d'un « nœud de mousse ».
- Mettre le masque, le changer quotidiennement



#### **4 tirages de FO ou culvre**

En plus de la zone de travail Baliser la zone de tirage de la FO en prenant une marge de sécurité d'au minimum 1 mètre

Veillez aux éventuels passants, afin de maintenir la distance de sécurité



Privilégier autant que possible le tirage mécanisé

#### **Mettre le masque, le changer quotidiennement**

##### **A Défaut en tirage manuel**

- Préparer l'ensemble du matériel a proximité de la chambre
- Un seul technicien dans la chambre pour l'accrochage
- Pour le tirage maintenir une distance d'1 mètre entre les techniciens

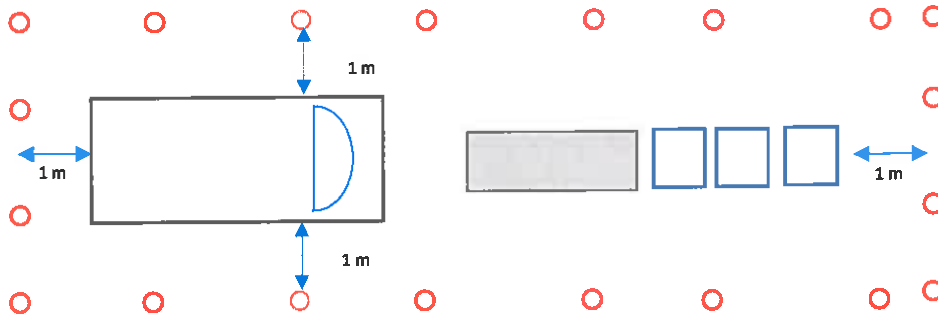


- Mettre le masque, le changer quotidiennement

## 5. plaquage

Respecter les distances de sécurité et laver-vous très régulièrement les mains

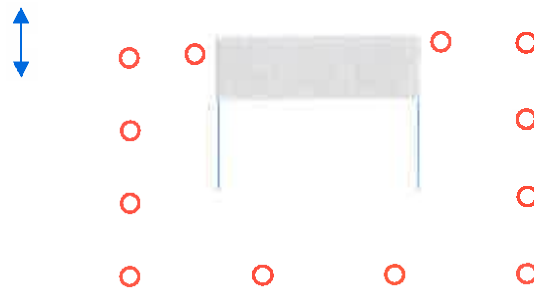
**Mettre en place une zone de sécurité d'au moins 1 m autour de l'intervention** en balisant à l'aide de cônes et si possible de rubalise afin de maintenir une distance d'au moins 1 mètre avec des tierces personnes



- Utiliser le lève plaque pour limiter les contacts avec la plaque et maintenir la distance de sécurité entre les techniciens
- Se laver les mains avant de remonter dans le véhicule
- **Mettre le masque, le changer quotidiennement**

## 6. intervention en répartiteur ou armoire de rue

**Mettre en place une zone de sécurité d'au moins 1 m autour de l'intervention** en balisant à l'aide de cônes et si possible de rubalise afin de maintenir une distance d'au moins 1 mètre avec des tierces personnes



Nettoyer soigneusement les poignets de l'armoire avec de l'eau et du savon

- Ouvrir l'armoire
- Laver vous les mains
- Faire votre intervention
- Refermer l'armoire
- Ranger le matériel

Se laver les mains avant de remonter dans le véhicule

- **Mettre le masque, le changer quotidiennement**

## 7. Interventions en chambre plafonnée

Pour les interventions en binôme ou en petite équipe sans contact client, les intervenants doivent impérativement :

- Mettre en place le balisage tel que définie dans les chapitres précédents
- Respecter une distance de sécurité de plus d'un mètre entre eux
- Se laver les mains avant de remonter dans le véhicule
- Mettre le masque, le changer quotidiennement

## D - Repas :

Pendant vos pauses repas, **l'ensemble des gestes barrières précisés ci-dessus doit également être appliqué.**

Si vous n'êtes pas en mesure de préparer votre repas, vous pouvez vous rendre dans les stations-service ou les magasins alimentaires sur votre trajet.

Cette note est susceptible d'évoluer en fonction de l'évolution de l'épidémie en France, et des recommandations et directives gouvernementales.